

Construction du 5^{ème} Lycée et du Gymnase des Montboucons - Lancement des travaux de voirie

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par sa délibération du 16 octobre 1989, le Conseil Municipal approuvait la construction d'un 5^{ème} Lycée et d'un Gymnase sur le site du futur parc scientifique et industriel des Montboucons.

Lors de la même séance, le Conseil Municipal a également approuvé le plan de financement de ces opérations, y compris la participation de la Ville ; globalement, celle-ci s'élève à 35 400 KF.

Concernant les travaux de viabilités, l'aménagement des voiries extérieures est estimé à 8 000 KF.

La construction des bâtiments doit commencer à l'automne ; il convient donc, parallèlement, de lancer les travaux de voirie. Ceux-ci seront financés sur plusieurs exercices budgétaires ; pour 1990 une somme de 2 700 KF est inscrite au BP au chapitre 908.0/235.90009.30300.

Le Conseil Municipal est donc appelé à :

- autoriser M. le Député-Maire à lancer les appels d'offres, à signer les marchés ou factures à intervenir.

- autoriser également M. le Député-Maire à signer le ou les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci dans la limite des crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.